

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 octobre 2008

MISE EN OEUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 955)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 600

présenté par

M. Le Déaut, M. Tourtelier, M. Brottes, M. Letchimy, M. Duron,
M. Le Bouillonnet, M. Bono, M. Plisson, Mme Massat, M. Peiro,
Mme Lepetit, M. Gaubert, Mme Fioraso, Mme Le Loch, Mme Erhel,
Mme Gaillard, M. Chanteguet, M. Lesterlin, M. Mesquida, M. Bascou,
Mme Got, Mme Quéré, Mme Darciaux, Mme Coutelle, Mme Batho,
Mme Lignières-Cassou, Mme Filippetti, M. Philippe Martin
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

ARTICLE PREMIER

Avant l'alinéa 1, insérer l'alinéa suivant :

« Le changement climatique constitue le défi majeur du XXIème siècle ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet alinéa justifie le cadre du projet de loi programmé relatif à la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement. Il est donc non seulement nécessaire d'agir, mais il faut agir vite car l'illusion de l'abondance énergétique nous a conduit à utiliser en quelques générations la moitié des réserves d'énergies fossiles de la terre. Cette phrase illustre la nécessité de « l'urgence écologique ».

Trois facteurs spécifiques caractérisent le réchauffement climatique de la planète :

- Il est extrêmement rapide à l'échelle des quatre milliards d'années de l'histoire de la vie sur terre. Jamais nous n'avons connu de tels écarts. 100 ans par rapport à l'histoire de vie sur Terre, c'est comparable à l'écart qui sépare l'atome de la fourmi ;
- Les émissions du gaz à effet de serre, responsables du réchauffement ont un effet immédiat sur toute l'atmosphère qui entoure la Terre. Les émissions des Américains ou des Chinois concernent tous les habitants de la planète ;

- L'inertie de la Terre et de la masse des océans est importante. Les effets de notre insouciance d'aujourd'hui continueront à se faire sentir pendant des siècles. Les erreurs d'aujourd'hui se paieront demain et après-demain.